

32002

Appareil de commande électronique XT pour domotique By-me avec sortie à relais 100-240 V 50/60 Hz pour lampes à incandescence 500 W, lampes à leds 100 W, transformateurs électroniques 250 VA, lampes fluorescentes 120 W, 1 store actionné par 1 moteur 2 A cos Ø 0,6, à installer sur des supports XT, à compléter par des modules frontaux XT By-me.

CARACTÉRISTIQUES.

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V dérivant du support XT électrifié à travers les contacts à ressort.
- Absorption maximale par le bus : 10 mA (le dispositif n'absorbe pas de courant à travers le nœud d'alimentation 32001).
- Bornes :
 - 2 pour L et N (tension 100-240 V~ 50-60 Hz) ;
 - 2 pour les sorties sous tension OUT 1 et OUT 2 qui commandent 2 éclairages ou un store.
- Touches 1 et 2 pour la commande manuelle des relais.
- Led et poussoir CONF de configuration/réinitialisation.
- Commutation sur zero crossing.
- Indice de protection : IP20
- Température de fonctionnement : -5 °C ÷ +45 °C (usage intérieur).
- Encombrement : 1 module de 22,5 mm

CHARGES PILOTABLES (20.000 Cycles).

- Avec les sorties utilisées pour la commande de 2 éclairages :

Charges maxi pour chaque sortie				
100 V~	250 W	50 W	60 W	125 VA
240 V~	500 W	100 W	120 W	250 VA

- Avec les sorties utilisées comme sortie store simple :

Charges maximales	Moteur store
100 V~	2 A cos ø 0,6
240 V~	2 A cos ø 0,6

N.B. Le dispositif n'est pas compatible et ne peut pas être configuré pour les applications de climatisation.

GESTION MANUELLE

ATTENTION : Pour fonctionner, l'actuateur doit être installé sur le support XT électrifié avec le nœud d'alimentation correspondant. Appuyer sur les touches après avoir installé le dispositif.

- Les 2 touches frontales peuvent toujours être utilisées pour la commande manuelle des 2 sorties
- Si le dispositif n'a pas été configuré (il est resté sur les valeurs d'usine), les relais répondent aux touches 1 et 2, respectivement pour la fonction UP (▲) et DOWN (▼) ; le passage de UP (▲) à DOWN (▼) prévoit un temps d'inversion qui protège éventuellement le moteur connecté aux sorties.
 - Si le dispositif a été configuré :
 - si les relais sont configurés séparément, le relais 1 est commandé en toggle par la touche 1 alors que le relais 2 est commandé par la touche 2 ;
 - si les relais sont configurés pour commander le store, ils répondent aux touches 1 et 2 pour la fonction UP (▲) et DOWN (▼), avec un temps d'inversion pour le passage de UP (▲) à DOWN (▼).

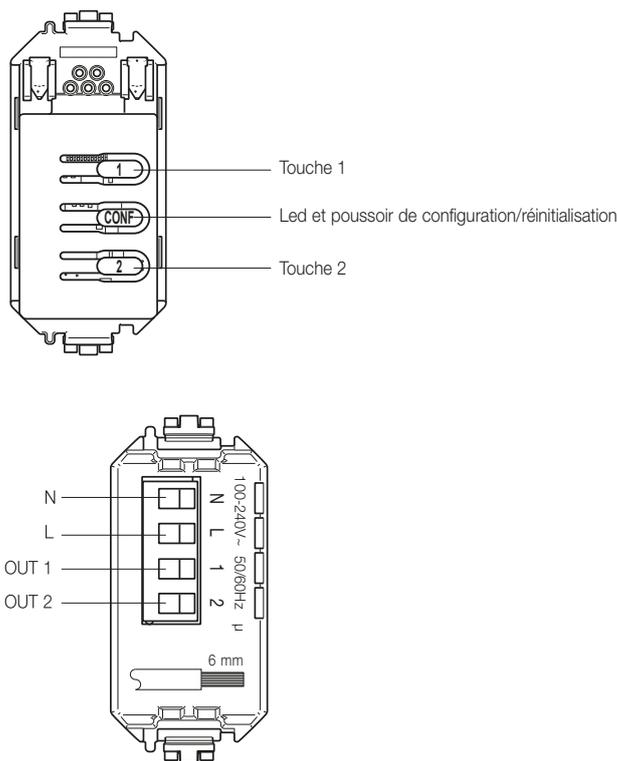
CONFIGURATION avec l'App View Pro.

Pour des informations complètes, consulter les manuels à télécharger sur le site www.vimar.com

CONSIGNES D'INSTALLATION.

- Le circuit et la configuration doivent être réalisés par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.
- Installer le dispositif sur des supports XT électrifiés avec :
 - 2 modules art. 32602.x (pour boîte 2 modules)
 - 3 modules art. 32603.x (pour boîte rectangulaire 3 modules)
 - 4 modules art. 32604.x et 32614.x (pour boîte rectangulaire 4 modules)
- Pour installer l'actuateur, faire coulisser vers le haut le volet de protection présent à l'arrière des supports.
- Le circuit d'alimentation des sorties à relai doit être protégé contre les surtensions par un dispositif de type fusible avec pouvoir de coupure nominal de 1500 A ou un interrupteur automatique de type C avec courant nominal inférieur ou égal à 10 A.

VUE AVANT ET ARRIÈRE



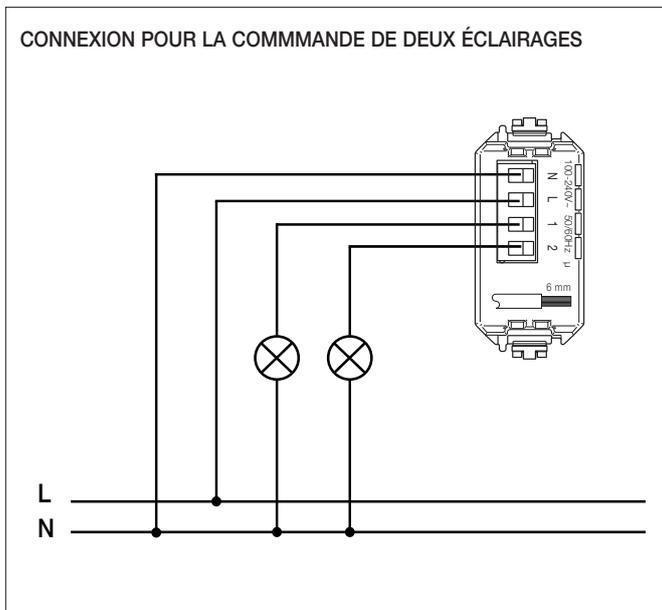
CONFORMITÉ AUX NORMES

Directive BT Directive CEM. Directive RoHS
 Normes IEC 60669-2-1, EN 50491-2, EN IEC 63044, EN IEC 63000.
 Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.

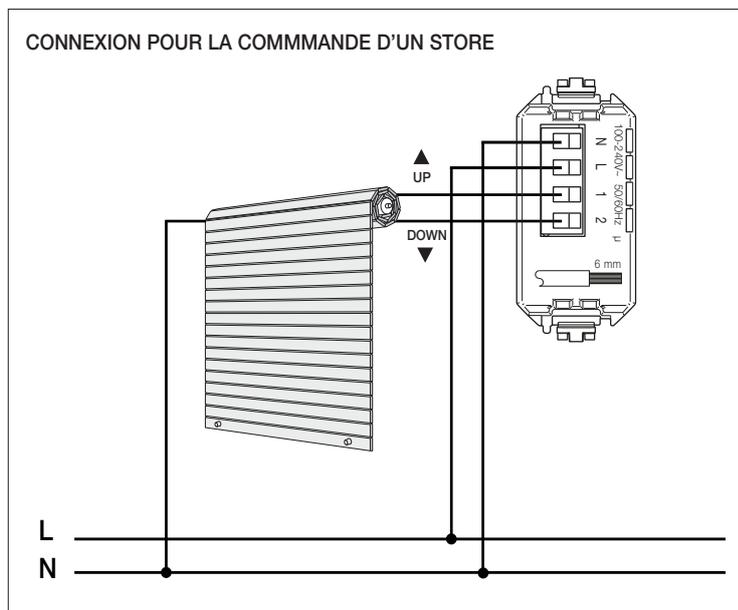


DEEE - Informations destinées aux utilisateurs
 Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.

CONNEXION POUR LA COMMANDE DE DEUX ÉCLAIRAGES

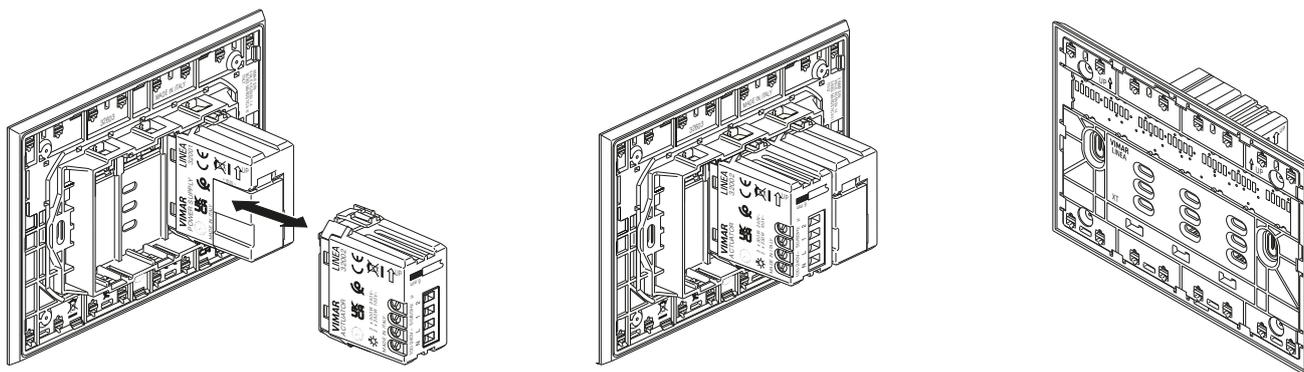


CONNEXION POUR LA COMMANDE D'UN STORE

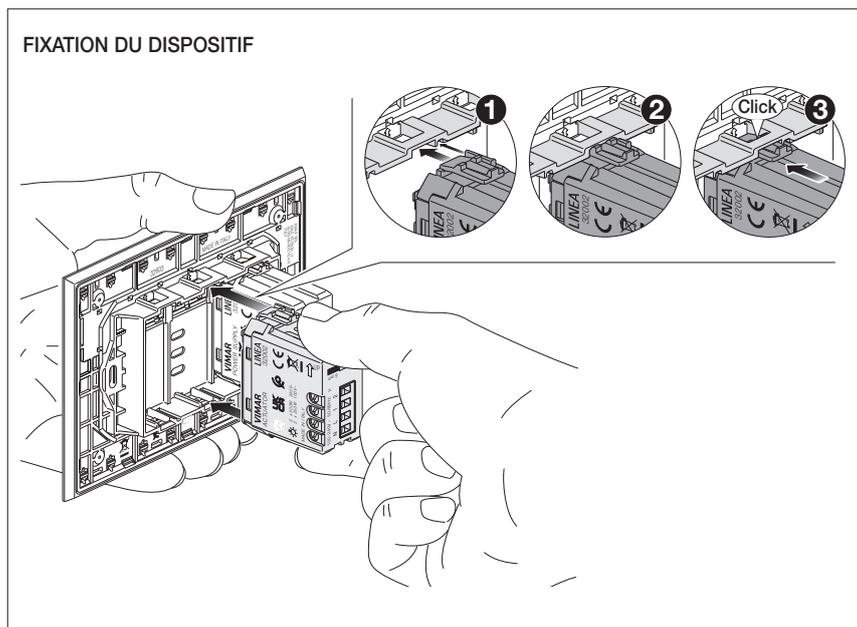


EXEMPLE D'INSTALLATION

Respecter le sens de montage indiqué par UP. Accrocher et décrocher le dispositif par l'arrière du support, indépendamment des socles voisins et dans n'importe quelle position.



FIXATION DU DISPOSITIF



DÉMONTAGE DU DISPOSITIF

